

Haute école pédagogique du canton de Vaud
Filière Pédagogie spécialisée

Master / Diplôme en enseignement spécialisé

Plan d'études
année académique
2022/2023

pour les étudiant·e·s qui entrent
en formation à l'automne 2022



hep/

Plan d'études

Master / Diplôme dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation enseignement spécialisé

1. Description générale

Le plan d'études du Master / Diplôme dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation enseignement spécialisé, ci-après MAES, a subi une révision complète, afin de tenir compte des besoins actuels des étudiant·e·s qui entrent en formation et de les préparer au mieux à l'exercice de la profession d'enseignant·e spécialisé·e. La visée inclusive dont se réclament les textes légaux devait, en effet, prendre une forme concrète sur le terrain et dans la pratique.

Ce nouveau plan d'études entre en vigueur de manière progressive dès la rentrée académique 2022-2023, c'est pourquoi le MAES disposera de deux plans d'études:

- un plan d'études pour les étudiant·e·s en 1^{re} année de formation,
- un plan d'études pour les étudiant·e·s en 2^e et 3^e année de formation.

1.1 Nom de la Haute école

Haute école pédagogique du canton de Vaud (ci-après: HEP).

1.2 Filière responsable du plan d'études

Filière Pédagogie spécialisée.

1.3 Titres conférés

Master of Arts dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation enseignement spécialisé.

Diplôme dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation enseignement spécialisé.

Le diplôme est reconnu au plan suisse (décision de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, CDIP).

1.4 Domaine d'études

Formation des enseignant·e·s.

1.5 Profil

Formation académique de niveau Master, orientée sur la pratique professionnelle de l'enseignement spécialisé.

1.6 Public cible

Personnes au bénéfice d'un diplôme de niveau Bachelor au moins, dans les domaines suivants: enseignement régulier, logopédie, psychomotricité, sciences de l'éducation, travail social, sciences sociales, pédagogie spécialisée, psychologie, ergothérapie, activités physiques adaptées.

1.7 Exigences complémentaires

Les personnes non titulaires d'un diplôme d'enseignement reconnu, correspondant au moins à un Bachelor, doivent fournir des prestations complémentaires théoriques et pratiques dans le domaine de la formation à l'enseignement dans les classes régulières.

Ces prestations ont pour but de permettre aux personnes non titulaires d'un diplôme d'enseignement de se familiariser avec le métier d'enseignant·e, les élèves et le programme des classes régulières.

Ces prestations donnent accès au cursus de Master, mais ne donnent droit à aucun titre d'enseignement.

Le programme des [prestations complémentaires](#) est disponible sur le site de la HEP.

Les personnes concernées doivent en outre attester d'une maîtrise du français comme langue d'enseignement et de l'informatique comme outil professionnel par la réussite d'examens organisés par la HEP.

1.8 Date d'ouverture du programme d'études

Aout 2022.

Aout 2024 pour le MAES Valais (sous réserve).

1.9 Localisation des études

Cours et séminaires: sur les sites de la HEP Vaud, à Lausanne.

Formation pratique: en règle générale, dans les établissements partenaires de formation du canton de Vaud.

Une formation décentralisée, conduite en collaboration avec la HEP Valais, est organisée à St-Maurice et à Brigue.

1.10 Organisation des études

À temps partiel.

1.11 Début des études

Les cours à la HEP débutent à la semaine 38.

Les stages obligatoires sont répartis sur le calendrier de l'école publique et débutent dès la semaine 34.

1.12 Durée des études

Formation organisée sur 3 ans (6 semestres), à raison de deux jours en présentiel par semaine.

Les prestations complémentaires, destinées aux personnes non titulaires d'un diplôme d'enseignement, correspondent, au minimum, à deux semestres supplémentaires d'études.

1.13 Crédits ECTS

120 crédits ECTS, à raison d'environ 40 crédits ECTS par année.

34 crédits ECTS supplémentaires pour les prestations complémentaires.

1.14 Supplément au diplôme

Délivré avec le Master.

1.15 Fréquence de l'offre

Tous les ans à Lausanne.

Tous les 3 ans à St-Maurice et à Brigue.

1.16 Frais d'inscription et taxes

Finance d'inscription à l'admission: CHF 100.-.

Taxe d'études et taxe semestrielle: CHF 400.- chaque semestre.

Dégrèvement familial: CHF 100.-.

1.17 Base juridique

- Loi fédérale sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles du 30 septembre 2011 (LEHE).
- Ordonnance du Conseil des hautes écoles sur la coordination de l'enseignement dans les hautes écoles suisses du 29 novembre 2019.
- Accord intercantonal sur la reconnaissance des diplômes de fin d'études du 18 février 1993.
- Règlement de la CDIP concernant la reconnaissance des diplômes dans le domaine de la pédagogie (orientation éducation précoce spécialisée et orientation enseignement spécialisé) du 12 juin 2008 (CDIP).
- Loi sur la Haute école pédagogique du 12 décembre 2007 (LHEP).
- Règlement d'application de la loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique du 3 juin 2009 (RLHEP).
- Règlement des études menant au Master of Arts dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation enseignement spécialisé et au Diplôme dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation enseignement spécialisé, du 28 juin 2010 (RMES).

2. Référentiels de compétences

2.1 Champ professionnel

Le champ professionnel est celui de l'enseignement spécialisé, en conformité avec l'Accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée (CDIP, 2007, adopté par le canton de Vaud en 2009) qui engage les cantons à privilégier, pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (ci-après: élèves BEP), des formes de scolarité intégratives plutôt que séparatives. Les études visent à former des enseignant-e-s spécialisé-e-s qui peuvent s'adresser à tout-e élève rencontrant des difficultés à suivre l'enseignement régulier et qui offrent un soutien spécifique aux enfants et aux jeunes jusqu'à leurs 20 ans révolus.

L'enseignant-e spécialisé-e diplômé-e sera amené-e à proposer ses conseils et son soutien dans l'école régulière ou spécialisée, à assurer l'accompagnement et l'instruction des élèves en structure de jour ou à caractère résidentiel dans une institution. Dans ces contextes variés, il-elle collaborera avec les familles et avec les réseaux professionnels concernés.

2.2 Cadre de qualifications national

Les objectifs de formation du MAES sont conformes aux exigences du cadre de qualifications national (nqf.ch-HS) adopté par les hautes écoles suisses.

Ainsi, les qualifications du Master (2^e cycle) sont décernées aux personnes qui ont développé des compétences suffisantes dans ces différents niveaux:

Au niveau de la connaissance et de la compréhension...
... pour les étudiant-e-s qui ont fait la preuve de connaissances et d'un niveau de compréhension qui font suite à et/ou renforcent ceux qui relèvent du diplôme de bachelor. Ces acquis fournissent une base ou des possibilités pour développer ou mettre en œuvre des idées de manière originale, le plus souvent dans le cadre d'une recherche;
Au niveau de l'application des connaissances et de la compréhension...
... pour les étudiant-e-s qui sont en mesure d'utiliser leurs connaissances, leur compréhension ainsi que leurs capacités à résoudre des problèmes dans des situations nouvelles ou inconnues, dans des contextes élargis (ou pluridisciplinaires) en rapport avec leur domaine d'études;
Au niveau de la capacité de former des jugements...
... pour les étudiant-e-s qui sont capables d'intégrer des connaissances, de maîtriser la complexité ainsi que de formuler des avis, à partir d'informations incomplètes ou limitées, qui intègrent une réflexion sur les responsabilités sociales et éthiques de l'application de leurs connaissances et de leurs jugements;
Au niveau des savoir-faire en termes de communication...
... pour les étudiant-e-s qui sont capables de communiquer clairement et sans ambiguïté, à un public spécialisé et non spécialisé, leurs conclusions ainsi que les connaissances et principes sous-jacents;
Au niveau des capacités d'apprentissage en autonomie...
... pour les étudiant-e-s qui possèdent les stratégies d'apprentissage qui leur permettent de poursuivre des études de manière autonome.

2.3 Profil professionnel CDIP et objectifs de formation

En référence au Règlement CDIP concernant la reconnaissance des diplômes dans le domaine de la pédagogie spécialisée du 12 juin 2008 (4.2.2.2.), la formation permet d'acquérir, en matière de savoirs et de savoir-faire, les compétences requises pour la formation et l'éducation des élèves bénéficiaires de l'enseignement spécialisé.

I. Compétences dans le domaine de la pédagogie spécialisée (art 3. al. 2)	
a	Exercer une activité de conseil et de soutien relative aux problèmes qui se posent dans le domaine de la pédagogie spécialisée
b	Utiliser des procédures d'évaluation diagnostique différenciée et des méthodes d'observation, orientées sur l'enfant et sur son environnement
c	Dépister les facteurs qui limitent les capacités d'apprentissage
d	Elaborer et réaliser un projet de pédagogie spécialisée individualisé
e	Intégrer et faire participer activement l'environnement familial, scolaire et social
f	Collaborer régulièrement, de manière interdisciplinaire, avec tous les spécialistes et institutions concernés
g	Se livrer à une réflexion théorique et scientifiquement fondée sur les problèmes et tâches à assumer ainsi que sur les possibilités d'action pédagogique
h	Evaluer l'efficacité de l'activité professionnelle par des méthodes explicites
i	S'investir activement dans le travail en équipe
j	Se livrer à une réflexion sur ses propres compétences personnelles, sociales et professionnelles, et le cas échéant les adapter et les développer
k	Planifier leurs propres perfectionnement et formation continue
II. Compétences spécifiques pour l'orientation enseignement spécialisé (art 3. al. 4)	
a	Planifier et offrir un enseignement et des mesures de soutien scolaire adaptés aux besoins éducatifs particuliers des élèves, et procéder à leur évaluation
b	Exercer en tant qu'enseignante spécialisée ou enseignant spécialisé aussi bien dans le cadre de l'école régulière que dans celui de l'école spécialisée
c	Appliquer des mesures de scolarisation intégratives
d	Exercer une activité de conseil par rapport aux problèmes qui se posent dans le cadre de l'enseignement spécialisé

2.4 Référentiel de compétences professionnelles de la formation des enseignant·e·s spécialisé·e·s

La HEP assure la formation de base en pédagogie, en didactique et en sciences de l'éducation des enseignant·e·s des degrés primaire, secondaire I et secondaire II, ainsi que des enseignant·e·s spécialisé·e·s. Pour appréhender ce large champ professionnel, elle s'est dotée d'un référentiel de compétences professionnelles, constitué de onze compétences clés, élaboré par différents partenaires: enseignant·e·s de la HEP, praticien·ne·s de l'enseignement régulier et spécialisé, étudiant·e·s en fin de formation.

Ce référentiel a été adapté à l'enseignement spécialisé et offre un cadre de référence harmonisé, aussi bien pour la formation de base que pour les formations postgrades et continues.

Il concourt à la définition et à la structuration du plan d'études en visant divers objectifs:

- éclairer les finalités du cadre de qualifications national et du profil professionnel CDIP,
- assurer la cohérence de la formation,
- baliser son évaluation.

Il contribue également à la mobilité des étudiant·e·s et des professionnel·le·s de l'enseignement spécialisé.

Référentiel de compétences de la HEP pour la formation des enseignant·e·s spécialisé·e·s	
1	Agir en tant que professionnel·le critique et porteur·euse de connaissances et de culture
2	S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel
3	Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions
4	Concevoir et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves, des facteurs environnementaux et du plan d'études
5	Evaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des connaissances et des compétences des élèves
6	Planifier, organiser et assurer un mode de fonctionnement de la classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
7	Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap
8	Intégrer les technologies de l'information et de la communication aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement et d'apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel
9	Travailler à la réalisation des objectifs éducatifs de l'école avec tou·te·s les partenaires concerné·e·s
10	Coopérer avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation de tâches favorisant le développement et l'évaluation des compétences visées
11	Communiquer de manière claire et appropriée dans les divers contextes liés à la profession d'enseignant·e spécialisé·e

Chaque compétence est déclinée en composantes plus détaillées. Ce référentiel est compatible avec le cadre de qualifications national pour le niveau Master (point 2.2) et le profil professionnel CDIP (point 2.3). Il est disponible sur le [site de la HEP](#).

Les tableaux des points 3.10 et 3.11 font la démonstration de la concordance de l'ensemble des compétences avec les différents modules du plan d'études du MAES.

3. Plan d'études : principes généraux

3.1 Principes de formation

Le MAES est une formation qui s'inscrit au carrefour de plusieurs disciplines et doit répondre à de multiples exigences. Sa conception et sa mise en œuvre tiennent compte d'une vision politique propre à la Suisse romande et, plus particulièrement, au canton de Vaud, d'une logique de terrain (le MAES vise à former des enseignant-e-s spécialisé-e-s qui répondent aux besoins et défis actuels de l'école), d'une référence au monde de la recherche et à l'évolution des domaines scientifiques, d'une prise en considération de référentiels externes à la HEP concernant le monde de l'enfance et du handicap, ainsi que de référentiels internes (voir point 1.17) (Ardouin 2017).

Les lignes directrices pour le cursus de formation sont les suivantes :

- le contexte inclusif,
- la considération des « besoins de formation »,
- une conception universelle des apprentissages.

3.1.1. Le contexte inclusif

Le contexte actuel dans lequel travaillent les enseignant-e-s spécialisé-e-s est celui d'une école à visée inclusive, répondant aux besoins spécifiques de tou-te-s les élèves, comme le mentionne le « Concept 360° » développé par le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture du canton de Vaud. Certes, les enseignant-e-s spécialisé-e-s travaillent dans des contextes variés, mais quel que soit le milieu, c'est toujours l'élève qui est au centre du dispositif. Il est bon de rappeler qu'une école inclusive ne vise pas « à faire disparaître la différence, mais bien à l'appivoiser » (Rousseau et Prud'Homme, 2010, p. 90). La scolarisation s'envisage ainsi dans le contexte le moins restrictif possible.

Les politiques publiques tendent à apporter des réponses adéquates et efficaces face à la diversité des élèves, en articulant différents types de prestations dédiées aux professionnel-le-s, aux parents et aux élèves. Cela implique le développement d'un cadre éducatif commun flexible, tenant compte de l'ensemble des besoins spécifiques des élèves. La formation des enseignant-e-s spécialisé-e-s s'inscrit dans une tension dynamique entre un principe inclusif et une prise en considération des besoins spécifiques des élèves.

3.1.2. La considération des « besoins de formation »

Prendre en considération les « besoins de formation » des futur-e-s professionnel-le-s est une démarche essentielle. Pour cela, il est important, en tenant compte du cadre national, de considérer les demandes provenant de l'environnement professionnel, à savoir des responsables politiques, des employeurs, des praticien-ne-s formateur-trice-s, des enseignant-e-s spécialisé-e-s, des enseignant-e-s HEP et des étudiant-e-s. Programme de formation de base à visée professionnalisante, le cursus du MAES tient compte de ces différents besoins.

Le plan d'études proposé est le fruit d'observations, d'échanges et de négociations. Il permet d'obtenir un diplôme, porte d'entrée vers la profession d'enseignant-e spécialisé-e. En ce sens, il vise prioritairement à répondre au besoin social d'instruction et d'éducation d'élèves rencontrant des difficultés dans leur parcours d'apprentissage, besoin qui s'inscrit dans le système de valeurs d'une école à visée inclusive.

Le MAES accueille des étudiant-e-s doté-e-s d'expériences dans l'enseignement régulier, dans l'enseignement spécialisé, ainsi que des étudiant-e-s venant de domaines voisins (voir point 1.6). Conçu pour être accompli en parallèle à un emploi, il tient compte, dans une large mesure, des besoins individuels de formation. À la fois flexible et stable, il est conçu pour que les futur-e-s professionnel-le-s construisent des compétences de haut niveau leur permettant d'agir dans les contextes très variés et complexes de l'enseignement spécialisé.

3.1.3 Une conception universelle des apprentissages

Le concept de «pédagogie universelle» est central dans le cadre d'une école à visée inclusive. Il implique la création d'environnements accessibles à toutes et tous et invite à tenir compte du profil personnel des élèves ou des étudiant-e-s dans le processus d'apprentissage. Grâce à «un choix d'interventions pédagogiques judicieusement ciblées pour répondre à un éventail de besoins individuels» (Bergeron, Rousseau et Leclerc, 2011, p. 92), il facilite l'accessibilité aux informations et aux ressources. Il tient compte des différences entre individus, en répondant à des profils d'apprentissage variés. Le concept de « pédagogie universelle » agit en toile de fond et influence le choix des contenus et la manière dont est organisée la formation.

La «conception universelle des apprentissages» (Tremblay, 2013) est pensée comme ligne directrice afin de faciliter la prise en considération des manières d'apprendre des étudiant-e-s, des besoins rencontrés sur le terrain, tout en tenant compte des tendances actuelles observées dans le monde de la recherche et des pratiques probantes issues de ce dernier.

Les principes fondateurs de cette conception reposent sur les recherches récentes en neurosciences. Il s'agit dès lors d'offrir des options ou des supports qui permettent de maintenir l'enthousiasme et la motivation des étudiant-e-s vis-à-vis de l'apprentissage (par exemple, la réalisation d'un projet personnel). Dans plusieurs modules, diverses formes de travail collaboratif et d'échanges sont proposées, la compréhension des concepts est discutée. En outre, des stratégies sont co-construites pour mieux apprendre. Ainsi une attention particulière est portée à l'usage de supports souples et variés pour rendre accessible le savoir : médias numériques, vidéos, documents écrits ou audios notamment.

En ce sens, dans certains modules, les étudiant-e-s peuvent choisir différents modes d'action, d'expression voire d'évaluation. Le choix des modalités de présentation, l'utilisation de grilles d'auto-évaluation ou de portfolios en sont quelques exemples.

3.1.4 Adaptation aux besoins et aux parcours des étudiant-e-s

Le MAES offre une formation d'enseignant-e spécialisé-e généraliste. Néanmoins, il vise à répondre aux besoins d'étudiant-e-s ayant des parcours différents et travaillant dans des contextes variés. Ainsi, il propose de nombreux choix permettant aux étudiant-e-s de différencier et personnaliser leur formation en fonction de leur parcours antérieur ou de leur terrain professionnel actuel et futur.

Par exemple, les titulaires d'un Bachelor en enseignement primaire suivront, dès leur entrée en formation, le module MAES axé sur la connaissance des élèves BEP, alors que les titulaires d'un Bachelor dans un domaine voisin suivront, de leur côté, le module MAES axé sur la pédagogie. Par la suite, chacun-e donnera à son parcours la coloration souhaitée, en fonction de son contexte professionnel et personnel, par le biais :

- des modules à choix, parmi les modules offerts au MAES ainsi que parmi un éventail de modules proposés aux étudiant-e-s du Master en enseignement secondaire 1,
- d'un module sur les semestres 5 et 6, parmi une offre de cinq, permettant d'approfondir les connaissances relatives à l'enseignement et à l'apprentissage d'élèves BEP
- d'un projet personnel, relié au domaine de la recherche ou à la découverte de pratiques professionnelles différentes.

3.2 Champs scientifiques et thèmes de formation

Conformément au Règlement concernant la reconnaissance des diplômes dans le domaine de la pédagogie spécialisée du 12 juin 2008 (RCDIP), la structure des études est composée d'une formation théorique, d'une formation à la recherche et d'une formation pratique. Il s'agit d'une formation en alternance qui s'inscrit dans une société en pleine mutation. Le défi consiste à tenir compte de cette évolution aussi bien sur les plans social, démographique, sociologique qu'économique ou technologique (Ardouin, 2017), et des répercussions de ces changements sur le développement de l'école et sur la formation des enseignant-e-s spécialisé-e-s. Le programme menant au MAES vise une professionnalisation des étudiant-e-s dans le domaine de l'enseignement spécialisé, au sens où il a pour objectif l'acquisition de savoirs théoriques leur permettant de concevoir et d'analyser leur action professionnelle ainsi que de compétences développées en situation professionnelle. L'alternance proposée n'est pas «une simple succession de moments théoriques et de moments pratiques». Au contraire, ces «deux moments interagissent l'un sur l'autre et s'alimentent mutuellement» (Le Boterf, 2013).

D'une part, les cours offrent une occasion de réfléchir aux pratiques professionnelles réellement mises en œuvre. Ils permettent de développer et d'acquérir les «ressources» nécessaires (connaissances, savoir-faire...) pour agir avec compétence dans le monde scolaire actuel. D'autre part, les stages pratiques donnent l'occasion de mettre en œuvre les ressources acquises en formation (Le Boterf, 2013).

Le MAES tient compte des aspects multidimensionnels des situations dans lesquelles évoluent les partenaires de l'enseignement, en abordant la complexité de leurs réseaux de relations ainsi que de l'évolution de celles-ci. Ancré dans une approche écosystémique (Bronfenbrenner, 1979), il vise notamment à étudier le triangle pédagogique (Houssaye, 2014) constitué par l'élève, l'enseignant-e et le savoir, ainsi que les relations avec les différents niveaux de l'écosystème (Caublot, Poli, Arnouil Deu, 2014). Cette approche prend en considération l'élève et les différents environnements dans lesquels il-elle évolue. C'est une relation dynamique où l'influence est mutuelle. L'élève, la famille, la classe, l'école, les réseaux et la société sont en interaction et impliqués tant du point de vue de l'inclusion que de la réussite scolaire de l'élève.

La formation est subdivisée en trois domaines :

1. La formation théorique
2. La formation pratique
3. La formation à la recherche

Formation théorique

Des cours et des séminaires permettent aux étudiant-e-s d'acquérir des savoirs et des connaissances récentes sur différentes thématiques, qu'il s'agisse des contextes d'intervention, des relations entre partenaires, des didactiques disciplinaires, des méthodes pédagogiques ou des profils d'élèves (prescrit et législation, collaboration, didactique des mathématiques, neurosciences, éducation à la durabilité...). Ces savoirs concernent les différents niveaux de l'écosystème. Ainsi, certains s'intéressent aux institutions ou aux acteur-trice-s de l'éducation et de l'enseignement, analysant les valeurs, les enjeux socio-politiques, économiques, sociaux, psychosociaux ou éthiques qui influencent leur action professionnelle. D'autres enrichissent la palette des démarches et des outils pédagogiques (pédagogie, didactique, évaluation, technologies d'aide...) nécessaires à la gestion d'interventions auprès des élèves. Un accent particulier est mis sur l'éthique, l'usage et les limites du numérique, aussi bien dans les modalités de formation proposées par le plan d'études que dans la réflexion portée par les étudiant-e-s sur la mise en place d'outils pour les élèves. Les étudiant-e-s se penchent également sur les stratégies ou les postures à mettre en œuvre pour concevoir ou suivre des projets pédagogiques, pour collaborer avec les parents et les différents partenaires. S'intéressant aux différents profils d'élèves, ils-elles développent une réflexion sur l'incidence des cadres nosographiques et diagnostiques, sur l'impact des divers troubles et handicaps lorsqu'on considère le développement de la

pensée, du langage, de la communication et les modes d'apprentissage des enfants et jeunes relevant de l'enseignement spécialisé. Dans ces modules théoriques, les étudiant·e-s ont donc l'occasion de co-construire des savoirs et de s'exprimer de multiples manières face à leurs collègues (présentations individuelles, communes, orales, écrites, vidéos...). Afin d'acquérir des connaissances qui leur permettront d'agir avec compétence (Le Boterf, 2013) et en fonction de leurs besoins et intérêts, les étudiant·e-s peuvent également choisir certaines thématiques (jeux, musique, motricité, citoyenneté...) et approfondir leurs connaissances de l'enseignement à des élèves BEP.

Formation pratique

La formation pratique du MAES offre de multiples opportunités de s'engager auprès des élèves de l'enseignement spécialisé, notamment durant les stages de longue durée ou lors de courts stages d'observation. Les nouveautés étudiées ou observées sont parfois source d'étonnement ou de déstabilisation lors du parcours de formation, mais les défis à relever peuvent s'avérer extrêmement motivants pour les étudiant·e-s. Ainsi, ce sont autant de valeurs, mais aussi de savoir-faire relationnels (capacité à coopérer, à écouter, à négocier...), de savoir-faire cognitifs (analyse et résolution de problèmes, conception et réalisation de projets, innovations...), d'aptitudes et de qualités (rigueur, curiosité, initiative...) qui sont mis en œuvre au cours de la formation (Le Boterf, 2013).

Durant les séminaires d'intégration, les étudiant·e-s découvrent les expériences vécues par leurs collègues, s'engagent dans la résolution de situations-problèmes, analysent leur propre pratique, développant peu à peu leurs compétences d'analyse réflexive et de créativité pédagogique. Dans une formation en alternance, liant théorie et pratique, il importe de développer des aptitudes réflexives qui intègrent divers outils d'analyse et de compréhension des processus mis en œuvre dans l'activité professionnelle et les orientent en soutien de l'action pédagogique.

Grâce à de nombreux moments d'échanges et de collaboration, un temps suffisant et des opportunités d'intégrer et de transférer les expériences, les étudiant·e-s ont l'occasion de développer une mutualisation de leurs savoirs en une véritable «expertise collective». Ils·elles réalisent diverses activités pédagogiques «avec compétence» en combinant et en mobilisant les ressources qu'ils·elles ont (Le Boterf, 2013). En s'engageant, en portant un regard réflexif sur leur propre pratique, les étudiant·e-s développent ce que les Anglo-Saxons appellent des «soft skills» (littéralement, des compétences douces). Concrètement, celles-ci consistent «dans la capacité d'écoute, celle d'empathie et celle d'adaptabilité ainsi que dans la créativité et aussi l'aptitude à gérer son propre stress» (Astouric, 2016, p. 11).

Pour conclure, devenir un·e professionnel·le de l'enseignement spécialisé compétent·e implique de mobiliser des ressources propres à la personne et, donc, d'avoir une éthique professionnelle (Jonnaert, 2017) et de poser un regard critique aussi bien sur sa pratique professionnelle que sur les ressources disponibles. Finalement, être compétent·e signifie prendre conscience de son identité d'enseignant·e spécialisé·e tout en étant reconnu·e par le milieu du travail.

Pour permettre aux étudiant·e-s de devenir des professionnel·le-s compétent·e-s, le programme du MAES correspond aux standards de l'enseignement supérieur à visée professionnalisante. L'encadrement permet un conseil individualisé et assure l'évaluation des compétences développées à un haut degré d'exigence. Le développement de l'autonomie des étudiant·e-s est le gage de leur autonomie professionnelle. Dans cette perspective, il leur est confié la responsabilité de gérer leur plan de formation. Le plan d'études précise les principes de formation, les objectifs et les modalités d'évaluation. La formation promeut des activités d'auto-évaluation et responsabilise les étudiant·e-s quant à leur présence active aux cours, aux séminaires et aux différentes activités.

Formation à la recherche

Une formation de niveau tertiaire se caractérise par une formation à la recherche, par la recherche. Conformément à la réglementation suisse et aux règlements d'études, le MAES propose une articulation forte entre les enseignements et la recherche. La formation permet d'une part de découvrir, comprendre et lire des recherches dans le domaine de l'enseignement spécialisé, mais également de se familiariser concrètement avec la recherche par la possibilité de participer à des événements spécifiques tels que colloques, congrès, universités d'été, projets d'échanges PEERS, etc. En lien avec le champ professionnel, la formation s'attache à développer des méthodes de recherche ainsi que des connaissances sur les recherches actuelles en enseignement spécialisé et dans des domaines connexes.

La recherche scientifique se présente comme un outil de lecture de la réalité permettant d'engendrer de nouvelles connaissances et d'enrichir des compétences développées durant la formation. Les modules relatifs à ce domaine ont pour mission d'articuler différents points de vue scientifiques. Ils permettent aux étudiant-e-s d'adopter, parmi diverses méthodes de travail, celles qui sont appropriées à l'objet de la recherche. Plusieurs cours et séminaires préparent les étudiant-e-s à la réalisation d'un mémoire professionnel de Master. Ils-elles peuvent alors approfondir un domaine qui les passionne, puis transmettre à autrui les résultats de leur recherche. Les recherches peuvent s'inscrire ou se focaliser sur l'un ou l'autre niveau de l'écosystème (recherche en lien avec le contexte social, focalisée sur les relations entre partenaires, relevant d'une pratique auprès d'un élève au profil spécifique...). Les étudiant-e-s peuvent aussi réaliser un projet personnel relié au domaine de la recherche ou à la découverte de pratiques professionnelles différentes.

3.2.1 Références

Ardouin, T. (2017). *Ingénierie de formation. Intégrez les nouveaux modes de formation dans votre pédagogie* (5e éd.). Dunod

Astouric, A. (2016). *Concevoir et gérer une formation. Repères pédagogiques et méthodologiques*. Chronique sociale

Bergeron, L., Rousseau, N. et Leclerc, M. (2011). La pédagogie universelle : au cœur de la planification de l'inclusion scolaire. *Éducation et francophonie*, 39(2), 87-104. <https://doi.org/10.7202/1007729ar>

Bronfenbrenner, U. (1979). *The Ecology of Human Development: Experiments by Nature and Design*. Harvard University Press

Caublot, M., Poli, G., Arnouil Deu, E. (2014). Intérêts de l'approche écosystémique de la qualité de l'accueil... des structures de la petite enfance pour la recherche et les pratiques professionnelles. *Erès*, 70(2), 137-150. <https://www.cairn.info/revue-spirale-2014-2-page-137.htm>

Houssaye, J. (2014). *Le triangle pédagogique. Les différentes facettes de la pédagogie*. ESF

Joannert, P. (2017). La notion de compétence : une réflexion toujours inachevée. *Éthique publique. Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, 19(1). doi : <http://journals.openedition.org/ethiquepublique/2932>

Le Boterf, G. (2013). *Ingénierie et évaluation des compétences* (3e éd.). Eyrolles

Meo, G. (2008). Curriculum Planning for All Learners: Applying Universal Design for Learning (UDL) to a High School Reading Comprehension Program, *Preventing School Failure: Alternative Education for Children and Youth*, 52(2), 21-30. DOI: [10.3200/PSFL.52.2.21-30](https://doi.org/10.3200/PSFL.52.2.21-30)

Bergeron, L., Rousseau, N., Leclerc, M. (2011). La pédagogie universelle : au cœur de la planification de l'inclusion scolaire. *Éducation et francophonie*, 39(2), 87-104. <https://doi.org/10.7202/1007729ar>

Tremblay, S. (2013). *Projet interordres sur les applications pédagogiques de la conception universelle de l'apprentissage*. *Revue de littérature*. [Document de projet] Québec

3.3 Structure générale du plan d'études

3.3.1 Organisation générale

La formation est structurée en trois domaines articulés les uns aux autres :

- la formation théorique,
- la formation pratique,
- la formation à la recherche.

	Année 1 ECTS	Année 2 ECTS	Année 3 ECTS	Total ECTS
Formation théorique	30	24	15	69
Modules obligatoires	24	21	3	48
Modules à choix	6	3	12	21
Ateliers disciplinaires facultatifs	-	-	-	-
Formation pratique	9	8	7	24
Stage en responsabilité partagée / en emploi	5	5	5	15
Stages d'observation	1	1	-	2
Séminaires d'intégration	2	2	2	6
Démarche de planification en ES	1	-	-	1
Formation à la recherche	3	6	18	27
Apports de la recherche en pédagogie spécialisée	3	6	-	9
Mémoire professionnel de Master	-	-	18	18
Total ECTS	42	38	40	120

3.3.2 Structure modulaire

La formation s'organise sous forme modulaire. Elle repose sur un travail d'équipes d'enseignant·e·s HEP auxquelles sont associé·e·s des praticien·ne·s. Un module est composé :

- d'unités de formation mettant en œuvre diverses stratégies d'enseignement (cours et séminaires),
- d'une part de travail personnel fourni par les étudiant·e·s,
- d'évaluations formatives et certificatives qui valident l'intégration des différents apports du module et la consolidation du développement des compétences.

Un module permet d'obtenir en règle générale entre 3 et 6 crédits ECTS. Un crédit ECTS correspond à une prestation d'études qui peut être effectuée, en moyenne, en 25 à 30 heures de travail.

3.3.3 Modules obligatoires et modules à choix

La formation théorique comprend des modules obligatoires et une large palette de modules à choix permettant à l'étudiant·e de colorer sa formation en fonction de ses intérêts et de ses besoins.

	Année 1 ECTS	Année 2 ECTS	Année 3 ECTS	Total ECTS
Modules obligatoires	24	21	3	48
Modules à choix	6	3	12	21
Total ECTS	30	24	15	69

Les modules à choix permettent de personnaliser le parcours de formation, tout en approfondissant les connaissances relatives à l'enseignement aux élèves BEP.

Organisation

L'inscription de chacun des modules choisis se fait en ligne sur IS-Academia au début du semestre.

En année 3, les étudiant-e-s choisissent un seul des cinq modules à choix donnés sur les semestres 5 et 6. Les modules MAES 56DI/56DV/56DA qui n'ont pas été retenus durant la formation du MAES, pourront être suivis dans le cadre d'une formation postgrade et donner lieu à l'obtention d'un Certificat of Advanced Studies (CAS).

Modules à choix des semestres 5 et 6 **

Code	Titre	ECTS	Mercredi * 8h15-17h45
MAES5DI	Accompagner les élèves avec une déficience intellectuelle (DI) dans leurs apprentissages	3	
MAES6DI		3	
MAES5DV	Accompagner les élèves avec une déficience visuelle (DeVi) dans leurs apprentissages	3	
MAES6DV		3	
MAES5DA	Accompagner les élèves avec une déficience auditive (DA) dans leurs apprentissages	3	
MAES6DA		3	
MAES5TSA	Accompagner les élèves avec un trouble du spectre autistique (TSA) dans leurs apprentissages	3	
MAES6TSA		3	
MAES5RE	Réseau et collaboration en ES	3	
MAES6RE		3	

*Les horaires de ces modules peuvent varier. Veuillez consulter votre horaire personnalisé sur IS-Academia.

**Ces modules sont susceptibles de subir des modifications.

3.3.4 Ateliers disciplinaires

S'engager dans un enseignement de type généraliste requiert de disposer d'une maîtrise suffisante des connaissances à enseigner aux élèves, notamment en français et en mathématiques.

Selon son parcours antérieur, l'étudiant-e peut ne pas disposer de la solide maîtrise disciplinaire requise en français et/ou en mathématiques. C'est pourquoi, pour combler d'éventuelles lacunes ou consolider des connaissances paraissant fragiles, l'étudiant-e se voit proposer, au cours de son premier semestre de formation MAES, des ateliers disciplinaires **facultatifs** dans ces deux domaines.

Organisation

Pour participer à l'un des deux ou aux deux ateliers disciplinaires, l'inscription est obligatoire et se fait en ligne sur IS-Academia au début du semestre 1 de formation, durant la période d'inscription aux cours. Ces ateliers sont donnés le mercredi matin sur l'ensemble du semestre (13 semaines). Les étudiant-e-s sont réparti-e-s en deux groupes, le premier suit l'atelier choisi à 8h15 et le second à 10h15.

Code	Titre	UER	Jour	Horaire
MAES1ADMAT	Mathématiques	MS	Mercredi	8h15-9h45
MAES1ADFRA	Français	FR	Mercredi	8h15-9h45
MAES1ADMAT	Mathématiques	MS	Mercredi	10h15-11h45
MAES1ADFRA	Français	FR	Mercredi	10h15-11h45

Validation

Chaque étudiant-e devra démontrer la maîtrise des connaissances requises au plus tard lors de la certification du module de didactique correspondant.

- Pour l'atelier de mathématiques, un test préalable, prévu avant la rentrée académique du MAES, permettra aux étudiant-e-s de déterminer s'il leur est profitable ou non de participer à cet atelier. Les connaissances abordées ne feront pas l'objet d'une certification et ne seront pas validées pour elles-mêmes, mais devront être mobilisées pour réussir la certification du module de didactique des mathématiques MAES2MAT.
- Pour l'atelier de français, les étudiant-e-s se référeront au descriptif du module à disposition sur le site internet de la HEP, afin de déterminer s'il leur est profitable ou non de participer à cet atelier. Les contenus seront validés en cours de semestre. Les modalités de cette validation sont également précisées dans le descriptif du module. Réussir la validation de cet atelier offrira un bonus d'un demi-point (bonus de 0,5 sur la note finale) à faire valoir lors de la certification du module de didactique du français MAES2FRA.

3.4 Formation pratique

3.4.1 Formation pratique en stage

La formation pratique est composée :

- d'un stage en responsabilité partagée (dit "stage A") : chez un-e praticien-ne formateur-trice, pour l'étudiant-e **sans emploi dans l'enseignement spécialisé**. Le stage en responsabilité partagée est obligatoire en année 1 pour les non-titulaires d'un diplôme reconnu pour l'enseignement,
 - ou
- d'un stage en emploi (dit "stage B") : sous forme d'un accompagnement de la pratique professionnelle, pour l'étudiant-e **en emploi dans l'enseignement spécialisé**. Le stage en emploi est possible dès l'année 1 pour les étudiant-e-s titulaires d'un diplôme reconnu pour l'enseignement,
- de stages d'observation : pour approcher les pratiques professionnelles dans divers contextes, en classe régulière, en classe d'enseignement spécialisé ou dans des domaines connexes à l'enseignement spécialisé,
- de séminaires d'intégration.

La formation pratique compte 54 jours de stage principal et 8 jours de stage d'observation (17 ECTS) pour les trois années de formation.

Années	Stage principal (en responsabilité partagée ou en emploi)	Stages d'observation
Année 1	Stage d'une matinée hebdomadaire (36 semaines/an), soit 140 périodes par an correspondant à un engagement annuel de 20% à 50% pour un stage en emploi.	2 stages de 2 jours chacun (observation de différents contextes)
Année 2		2 stages de 2 jours chacun (observation de différents contextes)
Année 3		

3.4.2 Séminaires d'intégration

Le module d'intégration est constitué de séminaires qui se déroulent tout au long des six semestres de formation. Ces séminaires privilégient, selon une variété de dispositifs pédagogiques, les apports issus des expériences réalisées par les étudiant-e-s dans les différents contextes de leurs pratiques, pour développer une approche critique, affiner la réflexion éthique et exercer les capacités de praticien-ne réflexif-ive.

Les séminaires d'intégration (6 ECTS) sont répartis comme suit:

Années	Séminaires d'intégration	
Année 1	lundi 12h30 - 14h	6 fois deux périodes chaque semestre
Année 2	mardi 12h30 - 14h	
Année 3	mercredi 12h30 - 14h	

Pour obtenir des informations détaillées concernant la formation pratique, consulter le document "[Guide de la formation pratique](#)" qui présente l'articulation du travail entre étudiant·e·s, enseignant·e·s HEP (référent·e·s de pratique) et praticien·ne·s formateur·trice·s.

3.5 Principes de l'évaluation

L'organisation de la formation autour du référentiel de compétences spécifique à l'enseignement spécialisé dicte le principe général de l'évaluation : il s'agit, pour l'étudiant·e, de prendre la mesure de l'acquisition progressive de ses compétences et, pour l'institution, d'attester de ses acquis.

Deux types d'évaluation y répondent :

— L'évaluation formative

Un ou plusieurs retours d'informations sont offerts aux étudiant·e·s sur le niveau de leurs acquisitions en cours de module ou de stage. Ce type d'évaluation peut prendre diverses formes : exercice illustrant un cours, entretien individuel, tests formatifs, documents de suivi de stage, etc.

— L'évaluation certificative

Au terme de chaque module, ainsi qu'à l'issue de la soutenance du mémoire, l'évaluation certificative détermine l'attribution des crédits ECTS prévus dans le plan d'études. Cette évaluation sommative mesure l'atteinte du niveau de maîtrise des compétences professionnelles fixé par le plan d'études et mentionné dans le descriptif du module ou du stage, en relation avec chacune des compétences travaillées.

Les modalités d'évaluation certificative sont plurielles (examen oral, examen écrit, travail écrit individuel ou de groupe, présentation orale, visites de stage, échelles descriptives). Elles sont définies par les enseignant·e·s du module et communiquées aux étudiant·e·s.

Le résultat de l'évaluation certificative est transmis aux étudiant·e·s sous forme de notes correspondant à l'échelle suivante :

6	Excellent niveau de maîtrise
5,5	Niveau intermédiaire
5	Bon niveau de maîtrise
4,5	Niveau intermédiaire
4	Niveau de maîtrise passable
3	Niveau de maîtrise insuffisant
2	Niveau de maîtrise très insuffisant
1	Absence de maîtrise ou absence à l'examen
0	Fraude, plagiat

Un second échec à un module obligatoire implique l'échec définitif des études ([RMES, art. 24, al. 3](#)).

3.6 Mémoire professionnel de Master

Pour obtenir le Master of Arts / Diplôme dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation enseignement spécialisé, l'étudiant-e doit rédiger et soutenir avec succès un mémoire professionnel et, ainsi, démontrer qu'il-elle est capable d'approfondir une thématique en lien avec la pratique professionnelle et les enseignements suivis au cours de sa formation, sur la base d'une construction théorique et de démarches méthodologiques. Les objectifs, principes et cadre de la réalisation du mémoire sont décrits dans les documents suivants:

- [directive 05_08 Mémoires de diplôme](#),
- [complément à la directive 05_08](#).

3.7 Elaboration du plan de formation

Avant le début de chaque semestre, l'étudiant-e s'inscrit en ligne aux modules obligatoires et à choix qui constitueront son plan de formation. Le plan de formation individuel mentionne l'ensemble des éléments requis par le cursus d'études. Il tient compte, le cas échéant, des reconnaissances d'acquis que l'étudiant-e aura pu faire valoir auprès du Service académique. Il peut être redéfini chaque semestre, jusqu'à la fin de la deuxième semaine de cours. L'étudiant-e qui souhaite un aménagement de la durée des études prend contact avec le Service académique.

L'étudiant-e qui effectue les prestations complémentaires établit et enregistre son plan de formation spécifique auprès du Service académique, au plus tard le 30 juin précédant son entrée en formation.

3.8 Calendrier de la formation

Le [calendrier de la formation](#) se trouve sur le site internet de la HEP.

3.9 Tableau de correspondance entre les modules et le référentiel HEP des enseignant-e-s spécialisé-e-s

Formation théorique												
N° module	Intitulé module	Référentiel de compétences HEP pour la formation des enseignant-e-s spécialisé-e-s										
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
MAES1COL	Collaborations en contexte inclusif											
MAES1NEU	Neurosciences, cognition et difficultés d'apprentissage											
MAES1DIV	Connaître la diversité des élèves											
MAES1PED	Pédagogie en enseignement spécialisé											
MAES2NUM	Numérique et pédagogie de projet											
MAES2MAT	Didactique des mathématiques en ES											
MAES2FRA	Langage oral et écrit											
MAES2ETH	Approches clinique et éthique de l'ES											
MAES3DIF												
MAES3FRA												
MAES3MAT												
MAES4SOC												
MAES4EVA												
MAES4NEU												
MAES4TAC												
MAES5TRA												
MAES5EDU												
MAES5CRE												
MAES5MOT												
MAES6PSY												
MAES6JEU												
MAES6MUS												
MAES6TEC												
MAES6IDS1												
MAES56DI												
MAES56DV												
MAES56DA												
MAES56TSA												
MAES56RE												
Formation pratique (stages et séminaires d'intégration)												
MAES1PRA	Démarche de planification en ES											
MAES1-2INT	Séminaires d'intégration année 1											
MAES3-4INT	Séminaires d'intégration année 2											
MAES5-6INT	Séminaires d'intégration année 3											
MAES12STA	Stages année 1											
MAES34STA	Stages année 2											
MAES56STA	Stage année 3											
Travail scientifique et apports de la recherche en pédagogie spécialisée												
MAES2REC	Recherche en PS et accompagnement											
MAES3REC	Recherche en PS et accompagnement											
MAES3PRO	Projet personnel											
Ateliers disciplinaires												
MAES1ADFRA	Atelier disciplinaire français											
MAES1ADMAT	Atelier disciplinaire mathématiques											

3.10 Tableau de correspondance entre les modules et les compétences définies par la CDIP

Formation théorique																		
N° module	Intitulé module	Compétences générales au domaine de la pédagogie spécialisée											Compétences spécifiques à l'orientation ES					
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	a	b	c	d		
MAES1COL	Collaborations																	
MAES1NEU	Neurosciences, cognition																	
MAES1DIV	Diversité des élèves																	
MAES1PED	Pédagogie en ES																	
MAES2NUM	Numérique et pédagogie de projet																	
MAES2MAT	Didactique des mathématiques en ES																	
MAES2FRA	Langage oral et écrit																	
MAES2ETH	Approches clinique et éthique de l'ES																	
MAES3DIF																		
MAES3FRA																		
MAES3MAT																		
MAES4SOC																		
MAES4EVA																		
MAES4NEU																		
MAES4TAC																		
MAES5TRA																		
MAES5EDU																		
MAES5CRE																		
MAES5MOT																		
MAES6PSY																		
MAES6JEU																		
MAES6MUS																		
MAES6TEC																		
MAES6IDS1																		
MAES6DI																		
MAES6DV																		
MAES6DA																		
MAES6TSA																		
MAES6RE																		
Formation pratique (Stages et séminaires d'intégration)																		
MAES1PRA	Démarche de planification en ES																	
MAES1-2INT	Séminaires d'intégration année 1																	
MAES3-4INT	Séminaires d'intégration année 2																	
MAES5-6INT	Séminaires d'intégration année 3																	
MAES12STA	Stages année 1																	
MAES34STA	Stages année 2																	
MAES56STA	Stage année 3																	
Formation à la recherche																		
MAES2REC	Recherche en PS et accompagnement																	
MAES3REC	Recherche en PS et accompagnement																	
MAES3PRO	Projet personnel																	
Ateliers disciplinaires																		
MAES1ADFRA	Atelier disciplinaire français																	
MAES1ADMAT	Atelier disciplinaire mathématiques																	

4. Plan d'études : organisation

4.1 Organisation semestrielle et annuelle des modules

Année 1		Année 2		Année 3	
Automne	Printemps	Automne	Printemps	Automne	Printemps
FORMATION THEORIQUE / modules obligatoires					
MAES1COL (6 ECTS) Collaborations	MAES2NUM (6 ECTS) Numérique et pédagogie de projet	MAES3DIF (6 ECTS) Difficultés d'apprentissage et de comportement	MAES4SOC (6 ECTS) Sociologie des inégalités scolaires	MAES5TRA (3 ECTS) Transitions	
MAES1NEU (3 ECTS) Neurosciences, cognition	MAES2MAT (3 ECTS) Didactique des mathématiques en ES		MAES4EVA (3 ECTS) Démarches d'évaluation en ES		
	MAES2FRA (3 ECTS) Langage oral et écrit		MAES4NEU (3 ECTS) Neurosciences, cognition		
	MAES2ETH (3 ECTS) Approches clinique et éthique de l'ES		MAES4TAC (3 ECTS) Troubles d'apprentissage et de comportement		
FORMATION THEORIQUE / modules à choix					
MAES1DIV (6 ECTS) Diversité des élèves		MAES3FRA (3 ECTS) Langage oral et écrit		MAES5DI/DV/DA/TSA/RE (3 ECTS) Module à choix	MAES6DI/DV/DA/TSA/RE (3 ECTS) Module à choix
MAES1PED (6 ECTS) Pédagogies en ES		MAES3MAT (3 ECTS) Manipuler et expérimenter les maths		MAES5EDU (3 ECTS) Durabilité	MAES6PSY (3 ECTS) Systémique/ psychanalyse
				MAES5CRE (3 ECTS) Créativité	MAES6JEU (3 ECTS) Jeux
				MAES5MOT (3 ECTS) Motricité	MAES6MUS (3 ECTS) Musique
MAES1ADMAT (0 ECTS) Atelier disciplinaire maths					MAES6TEC (3 ECTS) Technologies d'aide
MAES1ADFRA (0 ECTS) Atelier disciplinaire français					MAES6IDS1 (3 ECTS) Module interdisciplinaire S1
FORMATION PRATIQUE (Stages et séminaires d'intégration)					
MAES1PRA (1 ECTS) Démarche de planification en ES					
MAES1INT (1 ECTS) Séminaire d'intégration	MAES2INT (1 ECTS) Séminaire d'intégration	MAES3INT (1 ECTS) Séminaire d'intégration	MAES4INT (1 ECTS) Séminaire d'intégration	MAES5INT (1 ECTS) Séminaire d'intégration	MAES6INT (1 ECTS) Séminaire d'intégration
MAES12STA (6 ECTS) Stage principal et stage d'observation		MAES34STA (6 ECTS) Stage principal et stage d'observation		MAES56STA (5 ECTS) Stage principal	
TRAVAIL SCIENTIFIQUE ET APPORTS DE LA RECHERCHE EN PEDAGOGIE SPECIALISEE					
	MAES2REC (3 ECTS) Recherche en PS et accompagnement	MAES3REC (3 ECTS) Recherche en PS et accompagnement		MAES56MEM (18 ECTS) Mémoire professionnel de Master	
		MAES34PRO (3 ECTS) Projet personnel			

4.2 Plan d'études: organisation

4.2.1 Année 1 - Semestre 1

Modules	UF	Intitulés	Crédits ECTS	
MAES1COL	1	Collaborations en contexte inclusif	2	6
	2	Développer un projet en équipe	1	
	3	Fonctions et rôles de l'enseignant·e spécialisé·e dans l'école régulière	1	
	4	Collaboration au sein de l'équipe interdisciplinaire	1	
	5	Réseaux et collaboration école-famille	1	
MAES1NEU	1	Neurosciences, cognition et difficultés d'apprentissage Neurosciences, cognition et difficultés d'apprentissage	3	3
Module à choix entre MAES1DIV ou MAES1PED				
MAES1DIV	1	Connaître la diversité des élèves Connaître et comprendre la diversité des élèves	3	6
	2	Adapter ses interventions scolaires et éducatives	3	
MAES1PED	1	Pédagogies en enseignement spécialisé Pédagogie active, EDD, différenciation et évaluation en enseignement spécialisé	3	
	2	Espaces de parole et EDD	1,5	
	3	Différenciation et évaluation	1,5	
Ateliers disciplinaires facultatifs MAES1ADMAT et/ou MAES1ADFRA				
MAES1ADMAT	1	Atelier disciplinaire mathématiques Atelier disciplinaire mathématiques	0	0
MAES1ADFRA	1	Atelier disciplinaire français Atelier disciplinaire français	0	0
MAES1PRA	1	Démarche de planification en enseignement spécialisé Démarche de planification en enseignement spécialisé	1	1
MAES1INT	1	Séminaire d'intégration semestre 1 Séminaire d'intégration semestre 1	1	1
MAES12STA	1	Stages année 1 Stage en responsabilité partagée / en emploi	(2.5)*	0
	2	Stages d'observation	(0.5)*	
Total des crédits certifiés pour le semestre 1				17

* Les crédits entre parenthèses seront attribués en fin d'année lorsque le module aura été réussi.

4.2 Plan d'études: organisation

4.2.2 Année 1 - Semestre 2

Modules	UF	Intitulés	Crédits ECTS	
MAES2MAT	1	Didactique des mathématiques en enseignement spécialisé Savoirs disciplinaires et repères didactiques	1.5	3
	2	Enseigner/apprendre les mathématiques en enseignement spécialisé	1.5	
MAES2NUM	1	Numérique et pédagogie de projet Adapter son enseignement : pédagogie de projet et numérique	3	6
	2	Mise en pratique de la pédagogie de projet et d'outils numériques adaptés	3	
MAES2FRA	1	Langage oral et écrit Langage oral et écrit: processus fondamentaux	1.5	3
	2	Langage oral et écrit: mise en pratique	1.5	
MAES2ETH	1	Approches clinique et éthique de l'ES Approches clinique et éthique de l'ES	3	3
MAES2INT	1	Séminaire d'intégration semestre 2 Séminaire d'intégration semestre 2	1	1
MAES12STA	1	Stages année 1 Stage en responsabilité partagée / en emploi	(2.5)*	6
	2	Stages d'observation	(0.5)*	
MAES2REC	1	Introduction à la recherche en pédagogie spécialisée et accompagnement au mémoire Démarches et fondements de la recherche en pédagogie spécialisée	1	3
	2	Accompagnement au mémoire	2	
Total des crédits certifiés pour le semestre 2				25

* Les crédits entre parenthèses seront attribués en fin d'année lorsque le module aura été réussi.

4.2 Plan d'études: organisation

4.2.3 Année 2 - Semestre 3

Modules	UF	Intitulés	Crédits ECTS	
MAES3DIF	1	Difficultés d'apprentissage et de comportement Difficultés d'apprentissage et de comportement	3	6
	2		1.5	
	3		1.5	
Module à choix entre MAES3MAT et MAES3FRA				
MAES3MAT	1	Manipuler et expérimenter pour apprendre les mathématiques en ES	1.5	3
	2		1.5	
MAES3FRA	1	Langage oral et écrit	1.5	
	2		1.5	
MAES3INT	1	Séminaire d'intégration semestre 3 Séminaire d'intégration semestre 3	1	1
MAES34STA	1	Stages année 2 Stage en responsabilité partagée / en emploi	(2.5)*	0
	2		Stages d'observation	
MAES3REC	1	Introduction à la recherche en pédagogie spécialisée et accompagnement au mémoire Démarches et fondements de la recherche en pédagogie spécialisée	1	3
	2		Accompagnement au mémoire	
MAES3PRO	1	Projet personnel Projet personnel	(1.5)*	0
Total des crédits certifiés pour le semestre 3				13

*Les crédits entre parenthèses seront attribués en fin d'année lorsque le module aura été réussi.

4.2 Plan d'études: organisation

4.2.4 Année 2 - Semestre 4

Modules	UF	Intitulés	Crédits ECTS	
MAES4SOC	1	Sociologie des inégalités scolaires Sociologie des inégalités scolaires	3	6
	2		3	
MAES4EVA	1	Démarches d'évaluation en enseignement spécialisé Démarches d'évaluation en enseignement spécialisé	1.5	3
	2		1.5	
MAES4NEU	1	Neurosciences, cognition et difficultés d'apprentissage Neurosciences	3	3
MAES4TAC	1	Troubles d'apprentissage et de comportement Troubles d'apprentissage et de comportement	1.5	3
	2		1.5	
MAES4INT	1	Séminaire d'intégration semestre 4 Séminaire d'intégration semestre 4	1	1
MAES34STA	1	Stages année 2 Stage en responsabilité partagée / en emploi	(2.5)*	6
	2		Stages d'observation	
MAES4PRO	1	Projet personnel Projet personnel	(1.5)*	3
Total des crédits certifiés pour le semestre 4				25

* Les crédits entre parenthèses seront attribués en fin d'année lorsque le module aura été réussi.

4.2 Plan d'études: organisation

4.2.5 Année 3 - Semestre 5

Modules	UF	Intitulés	Crédits ECTS	
MAES5TRA	1	Transitions Transitions	1,5	3
	Choix d'un séminaire entre :			
	2	Préscolaire-scolaire	1,5	
	3	Primaire-secondaire	1,5	
	4	Ecole-métier	1,5	
	5	Ordinaire-spécialisé	1,5	
Choix d'un module parmi MAES5EDD, MAES5CRE, MAES5MOT				
MAES5EDU	1	Eduquer à la durabilité en ES Eduquer à la durabilité en ES	3	3
MAES5CRE	1	Créativité Créativité	3	
MAES5MOT	1	Motricité Motricité	3	
MAES5INT	1	Séminaire d'intégration semestre 5 Séminaire d'intégration semestre 5	1	1
MAES56STA	1	Stage année 3 Stage en responsabilité partagée / en emploi	(2.5)*	0
Choix d'un module parmi MAES5DI, MAES5DV, MAES5DA, MAES5TSA, MAES5RE**				
MAES5DI		Accompagner les élèves avec une déficience intellectuelle (DI) dans leurs apprentissages	3	3
MAES5DV		Accompagner les élèves avec une déficience visuelle (DeVi) dans leurs apprentissages	3	
MAES5DA		Accompagner les élèves avec une déficience auditive (DA) dans leurs apprentissages	3	
MAES5TSA		Accompagner les élèves avec un trouble du spectre autistique (TSA) dans leurs apprentissages	3	
MAES5RE		Réseau et collaboration en ES	3	
Total des crédits certifiés pour le semestre 5				10

* Les crédits entre parenthèses seront attribués en fin d'année lorsque le module aura été réussi.

** Ces modules sont susceptibles de subir des modifications.

4.2 Plan d'études: organisation

4.2.6 Année 3 - Semestre 6

Modules	UF	Intitulés	Crédits ECTS	
Choix d'un module parmi MAES6PSY, MAES6JEU, MAES6MUS, MAES6TEC, MAES6IDS1				
MAES6PSY	1	Systémique/psychanalyse Systémique/psychanalyse	3	3
MAES6JEU	1	Jeux Jeux	3	
MAES6MUS	1	Quand la musique ouvre des voies, des voix Musique	3	
MAES6TEC	1	Technologies d'aide, robotique, applications numériques Technologies d'aide, robotique, applications numériques	3	
MAES6IDS1	1	Modules interdisciplinaires Secondaire 1 MID S1	3	
MAES6INT	1	Séminaire d'intégration semestre 6 Séminaire d'intégration semestre 6	1	1
MAES56STA	1	Stage année 3 Stage en responsabilité partagée / en emploi	(2.5)*	5
Choix d'un module parmi MAES6DI, MAES6DV, MAES6DA, MAES6TSA, MAES6RE**				
MAES6DI		Accompagner les élèves avec une déficience intellectuelle (DI) dans leurs apprentissages	3	3
MAES6DV		Accompagner les élèves avec une déficience visuelle (DeVi) dans leurs apprentissages	3	
MAES6DA		Accompagner les élèves avec une déficience auditive (DA) dans leurs apprentissages	3	
MAES6TSA		Accompagner les élèves avec un trouble du spectre autistique (TSA) dans leurs apprentissages	3	
MAES6RE		Réseau et collaboration en ES	3	
MAES6MEM		Mémoire professionnel de Master	18	18
Total des crédits certifiés pour le semestre 6				30

* Les crédits entre parenthèses seront attribués en fin d'année lorsque le module aura été réussi.

** Ces modules sont susceptibles de subir des modifications.

5. Plan d'études: descriptifs des modules

Les [descriptifs des modules](#) du plan d'études sont consultables en ligne.

6. Services aux étudiant·e·s

6.1 Immatriculation

La procédure d'immatriculation se déroule de la façon suivante:

- ouverture des inscriptions à la mi-octobre de chaque année académique,
- gestion des inscriptions et suivi du dossier de candidature en ligne,
- clôture des inscriptions le 31 mars,
- communication en ligne de la décision d'admission: courant mai,
- formalités d'immatriculation de juin à août.

Les conditions d'admission et exigences particulières sont précisées dans le règlement des études menant au Master of Arts / Diplôme dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation enseignement spécialisé, disponible sur le site de la HEP, [portail candidat](#). Le nombre des admissions peut être limité en fonction du nombre de places de stage disponibles.

6.2 Service académique

Le Service académique assure la gestion des admissions, les prestations de suivi administratif et le conseil aux études.

6.3 Formation

La formation est dispensée par le personnel d'enseignement et de recherche de la HEP et, pour des apports spécifiques ponctuels, par des intervenant·e·s externes.

La formation pratique est dispensée par des praticien·ne·s formateur·trice·s qualifié·e·s et mandaté·e·s par la HEP, ainsi que par des enseignant·e·s HEP (réfèrent·e·s de pratique). Les stages se déroulent, en règle générale, dans les établissements scolaires et institutions du canton de Vaud ou du canton du Valais, partenaires de formation dans le cadre de conventions entre la HEP et les services cantonaux dont ils dépendent.

6.4 Relations avec les établissements partenaires de formation

Le Centre pour la formation pratique en établissement (CefopÉ) assure l'organisation et la gestion des stages, ainsi que les prestations de suivi des stages.

6.5 Campus de la HEP Vaud

Un certain nombre de services sont offerts aux étudiant·e·s sur les sites de la HEP Vaud, ainsi que sur ceux de la HEP Valais (activités culturelles et sportives, aumônerie, bibliothèque, restaurant, plan du campus, mobilité, renseignements généraux, association des étudiant·e·s).

Pour plus d'informations : <http://www.hepl.ch/cms/accueil/acces-rapide.html>

6.6 Mobilité

La HEP participe activement à la promotion des échanges intercantonaux et internationaux. Dans cette perspective, elle développe un réseau d'institutions partenaires en Suisse, en Europe, en Amérique, en Asie et en Afrique.

Les étudiant·e·s des Hautes écoles suisses ou étrangères souhaitant suivre une part de leur formation à la HEP en mobilité peuvent consulter les [informations sur le site institutionnel](#).

Les étudiant·e·s de la HEP souhaitant accomplir une partie de leur formation dans une autre haute école en Suisse ou à l'étranger, auprès de partenaires de la HEP (autres HEP en Suisse ou institutions partenaires d'autres pays) doivent s'adresser à l'Unité Relations internationales et mobilité (etudiants-mobilite@hepl.ch).

6.7 Délivrance des titres

Les titres sont décernés lorsque le·la candidat·e a satisfait aux exigences du règlement des études et du plan d'études. Dès la décision prononcée, l'étudiant·e peut disposer d'une attestation de réussite. Une fois par année, une cérémonie de remise des titres est organisée par la HEP.

hep/

Haute école pédagogique
du canton de Vaud
Avenue de Cour 33
CH-1014 Lausanne
www.hepl.ch

